

Réunion du Conseil Municipal du 5 février 2015 à 10 heures 00

Date de convocation : 28 janvier 2015

Étaient présents : Robert BOUDON, Monique DELFAU, Jean-Pierre VAISSADE, Monique LOUVRIER, Christian LAURAIRE, Michel BOUDON, Thierry BRUNEL, Jean ALBARET, Marcel RIEUTORT

Étaient absents : Lucien VAISSADE, Laurent CAYREL.

Secrétaire : Monique LOUVRIER.

Ordre du jour

- *Fonds d'Équipement des Communes (FEC) : projets 2015*
- *Programme d'actions 2015 en forêts relevant du Régime Forestier*
- *Demande d'adhésion de nouveaux membres à l'EPF-Smaf Auvergne : avis*
- *Travaux de voiries Esclauzet, le Monteil : dossier de consultation des entreprises*
- *Proposition de motion de soutien aux notaires de France*
- *Affaires diverses*

➤ Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2014.

➤ Fonds d'Équipement des Communes (FEC) : projets 2015

M. le Maire demande au Conseil Municipal de décider des projets à déposer au titre du FEC 2015.

Le Conseil Municipal décide de déposer au titre du FEC 2015, le projet pour l'aménagement des accès au village d'Esclauzet et du Monteil.

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Programme d'actions 2015 en forêts relevant du Régime Forestier

M. le maire soumet au Conseil municipal le programme d'actions proposé par l'ONF, qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre dans les forêts relevant du Régime Forestier.

Il demande au Conseil de faire connaître les propositions de l'ONF qu'il souhaite retenir.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des travaux envisagés par l'ONF, décide de valider les travaux suivants :

Forêt sectionale des Mazes

- *exploitation bois de chauffage*

Forêt sectionale de Lagarde

- dégagement des régénérations naturelles
- travaux connexes d'infrastructures : curage de fossés

Forêt sectionale des Burquerettes

- dégagement de plantation

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

- [Demande d'adhésion de nouveaux membres à l'EPF-Smaf Auvergne : avis](#)

Le SIVU « Assainissement des Bords de Sioule », la communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs, et la commune de Saint-Pierre La Bourlhonne ayant demandé leur adhésion à l'EPF-Smaf Auvergne, le conseil d'administration ayant pris en compte ces demandes et l'assemblée générale de l'EPF ayant donné un avis favorable, la commune de Lieutadès doit à son tour ratifier ces demandes d'adhésion.

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur ces demandes d'adhésion.

Le Conseil municipal donne son accord aux adhésions précitées.

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

- [Travaux de voiries Esclauzet, le Monteil : dossier de consultation des entreprises](#)

M. le Maire sollicite du Conseil municipal l'autorisation de réaliser la consultation d'entreprises pour les travaux de voiries d'Esclauzet et du Monteil.

Le Conseil municipal :

- autorise le Maire à lancer la consultation d'entreprises pour ces travaux
- précise que le marché à intervenir ne sera signé qu'après le vote du budget

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

- [Proposition de motion de soutien aux notaires de France](#)

M. le Maire soumet au Conseil Municipal la motion de soutien aux notaires de France et l'invite à l'adopter s'il y a lieu.

Le Conseil municipal décide d'adopter la motion présentée.

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

- [Affaires diverses](#)

- Éclairage public

La demande d'installation d'une lampe supplémentaire au village de Laborie faite par M. Jean-Noël COUMOUL est rejetée. Compte tenu des réglementations pour l'économie

d'énergie, le conseil décide qu'il n'y aura pas de nouvelles installations pour les bâtiments agricoles.

- Projet éclairage public village de la Sauvetat

Lecture de l'email de M. ISSANCHOU du Syndicat d'Énergies du Cantal donnant un estimatif pour l'enfouissement du réseau éclairage public et du réseau France Télécom. Le coût serait d'environ 17 500 € pour l'éclairage public et de 14 000 € pour le téléphone.

Il est décidé d'en reparler lors de la séance de préparation des grandes lignes du budget.

- Travaux d'élagage

Il est décidé de faire un essai sur 2 jours avec l'entreprise SOULENQ pour l'élagage des arbres le long des voies communales.

- Déplacement compteur de M. et Mme BAJOLLE

Il est décidé de produire un état avec le coût des matériaux fournis par la commune afin de justifier le montant demandé à M. et Mme BAJOLLE pour le déplacement de leur compteur d'eau à Cabrillade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 10

Le Maire
Robert BOUDON,

Monique DELFAU

Jean-Pierre VAISSADE

Monique LOUVRIER

Christian LAURAIRE

Michel BOUDON

Thierry BRUNEL

Jean ALBARET

Marcel RIEUTORT

Lucien VAISSADE

(Absent)

Laurent CAYREL

(Absent)

